

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 18 janvier 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 11 janvier 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne (ne prend pas part au vote) , M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h05), M. GODINOT Alain, Mme DUJELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. ISNARD Michel, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 39

Excusés : Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, Mme VAGINAY Hélène, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. CROZET Yves remplacé par M. ISNARD Michel, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. GROSDENIS Henri, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, M. DESBENOIT Bernard à M. MOULIN Bernard, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme LEBEAU Colette, (Maizilly).

N°2024/N°004

OBJET : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE BUDGET DECHETS MENAGERS

Considérant l'indépendance de trésorerie demandée pour le budget déchets ménagers au 1er janvier 2024, Monsieur Le Président explique qu'il apparaît plus prudent de prévoir une ligne de trésorerie pour le budget déchets ménagers pour assurer les périodes qui précèdent l'encaissement des redevances annuelles. Une consultation a été lancée auprès des établissements bancaires – l'offre la plus avantageuse est celle du Crédit Mutuel.

Le besoin pourrait être de 400 000 € (avant les mois de mai juin où un montant de 900 000 € de redevances est attendu idem octobre novembre).

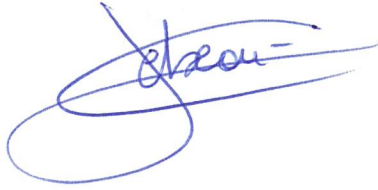
Oui cet exposé et après en avoir délibéré à, à l'unanimité (39 voix « Pour »), le Conseil Communautaire :

- Autorise M. le Président à souscrire auprès de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU SUD EST une ligne de trésorerie pour 1 an d'un montant de 400 000 € pour le budget déchets ménagers, dont les conditions sont les suivantes :

- Durée : 1 an à compter du 1^{er} février 2024 (soit jusqu'au 31/01/2025)
- Taux : EURIBOR 3 MOIS (MOYENNE MENSUELLE) + 0,60 %
- Intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et à l'échéance.

- Commission : commission d'engagement de 0,10 % sur le montant autorisé, soit 400,00 EUR - payable à la signature du contrat
 - Commission de non utilisation : Néant
- Autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions particulières du contrat.
- Dit que les frais et intérêts seront prévus au budget annexe Déchets ménagers.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Maizilly
Mme Colette LEBEAU



Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240118-N2024-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2024